

Une histoire d'étrangers 2^{ème} partie (1945-1992)

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, l'Europe et la France sont exsangues. L'heure est à la reconstruction. Les besoins en main-d'œuvre, importants, nécessitent le recrutement de travailleurs étrangers. Pour ce faire, le Gouvernement provisoire de la République française prend de promptes dispositions quant à l'entrée et au séjour des étrangers sur le sol français.

Ainsi, par l'ordonnance du 2 novembre 1945, elle confie à l'Office national d'immigration (ONI) le monopole du recrutement et de l'introduction des étrangers en France, et apporte une dissociation entre titre de séjour et titre de travail. Les droits d'entrée et de séjour des étrangers en France sont modifiés. Elle instaure donc des cartes de séjour de un an pour les résidents temporaires, trois ans pour les résidents ordinaires ou dix ans pour les résidents privilégiés. Aussi, lorsqu'un étranger souhaite venir travailler en France, il est désormais tenu de présenter un contrat de travail ainsi qu'un certificat médical délivré par un médecin agréé par l'ONI (Office national d'immigration). Il obtient alors une autorisation provisoire de séjour, dans l'attente de se voir délivrer une carte de travail, puis une carte de séjour.

L'immigration au service de la reconstruction de la France

Si le village de Tignes n'a pas été matériellement touché par la guerre, la Reconstruction via l'énergie hydraulique va littéralement plonger la station de sports d'hiver dans le noir (*Fluctuat sed mergitur*). En effet, dans une période de restriction et de coupures d'électricité, cette énergie,

renouvelable et propre, est plébiscitée par les autorités. C'est pourquoi le projet de barrage en Haute-Tarentaise, se dessinant dès la fin des années 1920, est rapidement récupéré par le Gouvernement provisoire. Car, outre ses intérêts économique et énergétique, c'est un moyen pour la France de redorer son blason en modernisant le pays, et en affirmant haut et fort la capacité du Génie civil français.

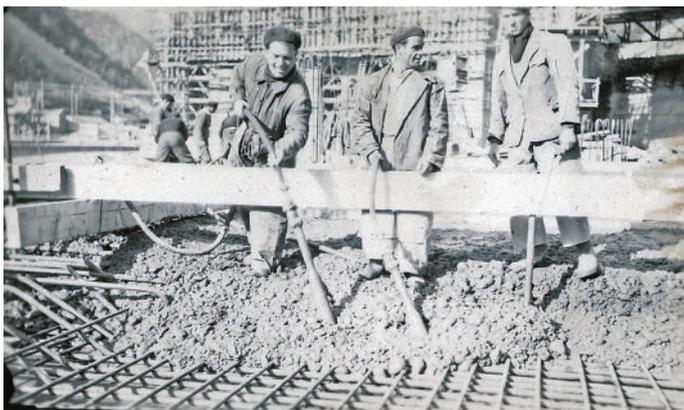


Ce projet, exceptionnel de par sa nature, l'est aussi par la main-d'œuvre nécessaire à sa réalisation. Ainsi, les effectifs atteignent 5600 employés à la fin de l'été 1949, dont 30 % d'étrangers. Et, afin d'accueillir cette main-d'œuvre, 25 cités ouvrières sont bâties dans la vallée : cantines, infirmeries, foyers, salle de cinéma, terrain de sport, commerces et écoles. Le personnel, venu de tous les horizons, le plus souvent saisonnier et célibataire, donne à l'ensemble une atmosphère rappelant le Far West.

Sur ce chantier, la main-d'œuvre étrangère est généralement employée à des travaux spécifiques. Les

Italiens s'affairent ainsi au bétonnage. Ceux-ci sont les plus nombreux, de par leur proximité géographique et historique. Mais les travaux les plus rudes sont exécutés dans les galeries souterraines, où la plus grande part des ouvriers est étrangère : réfugiés espagnols souvent originaires des mines ibériques, réfugiés russes et anciens prisonniers allemands. Les Espagnols, deuxième population étrangère après les Italiens, ont dû attendre 1948 avant de pouvoir espérer entrer en France, la frontière pyrénéenne étant restée fermée. Mais de nombreux passages clandestins sont notables dès 1945, que ce soit des émigrés politiques ou économiques. C'est pourquoi, outre ceux ayant pu rester en France pendant et après la guerre, ceux-ci sont nombreux sur le chantier. Pour leur part, les travailleurs nord-africains, affectés aux travaux de terrassement, qu'ils soient alors sous « protection française » (marocains et tunisiens), ou « Français musulmans d'Algérie » (disposant de la liberté de circulation depuis la loi du 20 septembre 1947) sont bien mentionnés dans les sources sans être systématiquement quantifiés dans les statistiques.

Les dénombrements font également apparaître quelques travailleurs natifs des pays de l'Est (Polonais, Tchèques, Hongrois).



Le renouveau de la station de sports d'hiver

Les premières stations de sports d'hiver, dont Tignes, apparaissent pendant l'entre guerre. Cependant, le tourisme de masse n'émerge véritablement qu'à partir des années 1950. C'est une période de croissance économique au cours de laquelle le tourisme hivernal s'établit au cœur des activités de la montagne.

À Tignes, le projet de construction du barrage a d'abord étouffé puis anéanti le développement touristique. Le village, la station et l'économie désormais tournée vers le tourisme doivent se relever. Mais repartant quasiment du néant, ce redémarrage est lent. Et il faut attendre la décennie 1960 pour véritablement recueillir les fruits de ce dur labeur. C'est alors un contexte extrêmement concurrentiel, où, à la suite du Plan neige de 1964, de nombreuses stations voient le jour. La station opère une métamorphose avec la construction des quartiers du Lavachet (1965) et du Val Claret (1967) ainsi que l'aménagement de la Grande Motte (1968). La main-d'œuvre locale n'est plus suffisante, et une grande partie des emplois, qu'ils soient dans la construction ou dans les services, sont occupés par des travailleurs extérieurs à la région, voire à la France. La plupart des étrangers nommément recensés dans les archives travaillent alors dans l'industrie hôtelière. Lors de

cette décennie 1960, qui voit en France le déclin progressif de l'immigration italienne au profit de celle espagnole ou portugaise, l'ONI signe d'ailleurs des accords avec l'Espagne (1961), le Maroc et d'autres pays d'Afrique noire (1963), avec la Yougoslavie et la Turquie (1965). Pourtant, à Tignes, après la construction du barrage, les ressortissants espagnols sont beaucoup moins nombreux. Une hausse est tout de même sensible à partir de 68, avec la venue régulière de familles, alors que ceux-ci représentent alors en France la première nationalité étrangère.



Autres ressortissants réapparaissant à cette période, les Portugais se présentent également en famille. Leur arrivée a été jusque-là difficile, malgré la demande française. En effet, dès la libération, le gouvernement français sollicite l'application d'un accord de main-d'œuvre de 1940, mais les autorités portugaises refusent. En 1955, la dictature de Salazar interdit même l'émigration. Des filières de migrations clandestines se mettent en place très rapidement. Tout au long des années 1960, les départs augmentent. Misère, chômage, guerres coloniales, dictature, les motifs d'exil sont nombreux. Et la France, qui se revendique encore terre d'accueil, régularise les entrées clandestines venant du Portugal. Les Portugais bénéficient d'ailleurs d'un traitement dérogatoire jusqu'en 1974, année de la Révolution des Œillets.

Malgré le conflit puis l'indépendance de l'Algérie en 1962, l'augmentation d'immigrés algériens en France est importante. Dans un premier temps, la fin de la libre circulation des Algériens en France ne prenant effet qu'en 1968, ce flux n'est guère quantifiable à Tignes, même si jusqu'à cette date, ceux-ci semblent être dénombrés de manière officielle, à la demande des autorités. Au 31 décembre 1969, ils sont ainsi 144 à Tignes, soit l'équivalent de 15 % de la population permanente tignarde.

74, année économique

La crise économique de 1974 provoque en France la suspension de l'immigration des travailleurs et des familles extracommunautaires jusqu'en 1977. Suite à cette interruption, l'un des seuls moyens pour un étranger de travailler est de se présenter comme travailleur saisonnier. En effet, ceux qui se déclarent tels peuvent résider en France avec un visa qui vaut autorisation de séjour, pour une durée égale à celle de leur contrat de travail et ne pouvant excéder sept mois. Même si le travail est essentiellement saisonnier à Tignes, une baisse significative est tout de même observée jusqu'en 1978.

Le « paysage » des travailleurs étrangers est aussi mouvant. Avant 1980, chaque année, les travailleurs les plus nombreux

sont alternativement les Marocains, les Tunisiens ou les Algériens. Ceux-ci, uniquement célibataires, semblent venir en groupe, les chiffres annuels oscillant radicalement. Seuls les Portugais, Espagnols voire Italiens « s'installaient » avec leurs familles. Beaucoup d'entre eux vont d'ailleurs rentrer, suite à la démocratisation de leur pays, affectant les statistiques tignardes.

À partir des années 1980, les nationalités présentes à Tignes sont d'origines encore plus variées. Ceux-ci viennent désormais à Tignes en famille, avec enfants. Ce sont parfois des couples mixtes (algériens, américains, australiens, belges, néerlandais).

Pour leur part, les Britanniques, célibataires, encore très peu nombreux jusqu'au début des années 1980, se présentent en famille à partir du milieu des années 1980. Ils s'installent même durablement avec l'ouverture de commerces.

Tignes la cosmopolite ?

Ces fluctuations de travailleurs sont finalement peu corrélées à la présence de la clientèle étrangère tignarde. En effet, peu d'Allemands, de Belges ou de Suédois sont recensés, au contraire des Britanniques, dont la hausse de clients, s'accompagnent de travailleurs.

L'Office de Tourisme ne prenant en charge la promotion de la commune qu'à partir de 1971, nous ne disposons pas de suffisamment de sources pour les décennies antérieures, d'autant plus pour la clientèle étrangère.

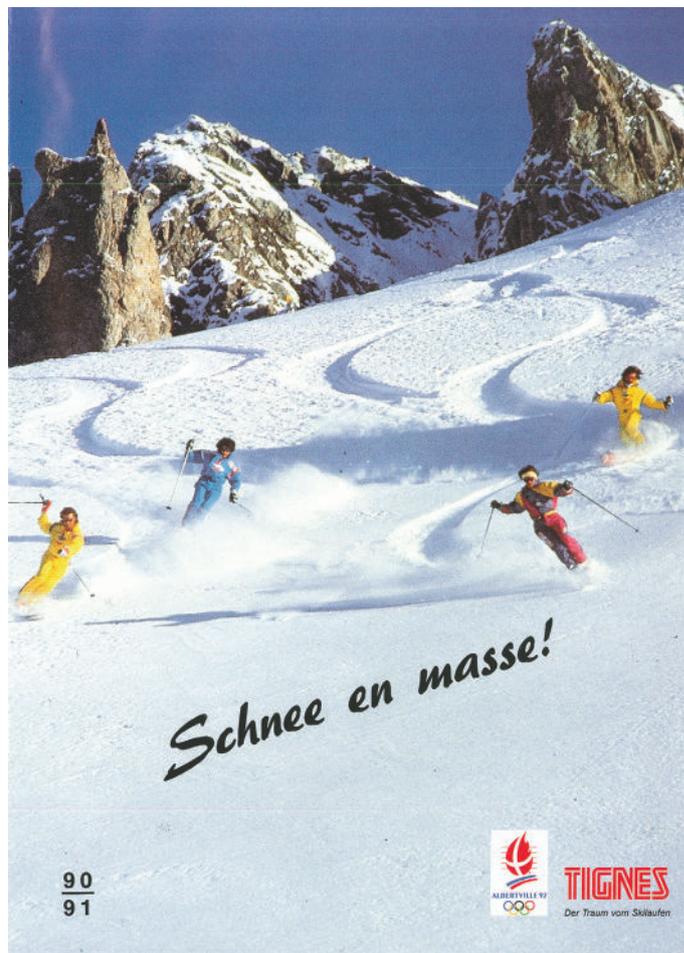
En 1969, le tableau est d'ailleurs peu flatteur pour le tourisme hivernal français. Les étrangers représentent alors seulement 20 à 30 % de la clientèle des stations françaises contre 60 à 70 % de celle des stations suisses et autrichiennes. Devant ces chiffres éloquentes et malgré la création de l'Association des réalisateurs de stations de montagne l'année suivante, ces dernières s'essayaient encore trop souvent à une promotion individuelle à l'endroit de la clientèle étrangère. Dans un premier temps, les sollicitations auprès ce public (essentiellement allemand, belge et hollandais) ne s'avèrent pas assez efficaces, les Suisses et les Autrichiens menant également d'importantes actions publicitaires de leur côté.

Mais, finalement, cette association pour la promotion concertée à l'étranger, remplacée en 1975 par France Ski International, apporte une plus-value intéressante, entraînant tout de même une augmentation de 14 % de la clientèle étrangère en 1975. Pour sa part, Tignes est devenue une station cosmopolite, accueillant déjà 50 % de public étranger. Et à la fin des années 70, la clientèle internationale est essentiellement européenne et principalement allemande, belge et suédoise. Les Anglais ne représentent alors que 1 à 2 % des vacanciers.

Mais cet afflux de touristes étrangers ne se fait pas sans heurts. Un rejet de la clientèle allemande s'observe même à Tignes à la fin des années 1970. L'affaire est d'ailleurs mise en exergue par un quotidien et fait l'objet de reportages. Malgré l'apport d'une devise forte, les Allemands semblent moins considérés, car trop peu dépensiers. D'après certains, ils ne servent qu'à remplir les périodes creuses, notamment l'avant-saison, au contraire des Belges.

L'explosion des vols charters au cours des années 1980 permet aux Alpes françaises, bien desservies par les aéroports de Lyon, Genève puis Chambéry, de bénéficier

d'un apport supplémentaire de touristes étrangers. De grosses opérations de promotion sont de même programmées afin de toucher de nouveaux publics (Espagnols à partir de 1983, Américains en 1984).



Fait marquant, devant le recul de la clientèle allemande dans les années 1980 et notamment pendant la période de novembre (Buss und Bettag), la décision est prise d'implanter un bureau en Allemagne en automne 1985. Cette succursale, appelée Tignes Reisedienst GmbH, prend la forme d'une société commerciale avec le statut d'agence de voyages. Dès le début, les associés sont l'Office du tourisme, la STGM et Travel 365, filiale de la STGM. Ses principales missions sont de représenter la station sur les marchés germanophones et d'en commercialiser les produits.

Malgré ses efforts auprès de sa clientèle, une baisse de la fréquentation est visible à Tignes à la fin des années 1980, début 1990. Les principales causes en sont la crise économique, la forte concurrence, mais aussi un enneigement général moins important même si Tignes est relativement peu concerné.

Au seuil des années 1990, d'après les chiffres de la STGM, la clientèle hivernale a changé : les ressortissants du Royaume-Uni représentent 14 %, Allemagne 8 %, Scandinavie 6 %, Belgique 5 %, Hollande 3 %, Italie 1 %, Espagne 1 %. Les Anglais se rendent ainsi de plus en plus à la montagne au détriment de la mer à la fin des années 1980. La France a d'ailleurs remplacé l'Autriche au tournant des années 1993/1994 comme destination préférée des touristes anglais, et principalement des skieurs expérimentés.